



**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE COURANTES ET DE SERVICES
PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE**

(Article R.2123-1 du code de la commande publique)

**ACCORD-CADRE COMPOSITE D'ASSISTANCE TECHNIQUE A
MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION D'UN MARCHE
GLOBAL DE PERFORMANCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA
PLAINE SPORTIVE ET CULTURELLE DU CREUX**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Objet de l'accord-cadre

Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché global de performance pour l'aménagement de la plaine sportive et culturelle du Creux.

Procédure de consultation

Procédure adaptée ouverte en application des articles R.2121-1 à R.2121-4, R.2121-6 et R.2121-7, R.2123-1 et R.2123-4, L.2422-1 et L.2422-2 du Code de la commande publique.

Accord-cadre composite à tranches optionnelles passé en application des articles R.2162-1 à R.2162-6, R.2121-8, R.2162-13, R.2162-14 et R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la commande publique.

Remise des offres avant le lundi 12 septembre 2022 à 12H00

Tous les échanges se font par le biais du profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://www.voixdelain.fr>

Les soumissionnaires doivent impérativement communiquer une adresse courriel valide afin de recevoir les différents courriers et notifications

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHE

Mairie de THOIRY

374, rue Briand Stresemann

01710 THOIRY

Tél : 04.50.41.21.66. Fax : 04.50.20.87.13. Courriel : mairie@mairie-thoiry.fr. Site : <http://www.mairie-thoiry.fr>

Profil d'acheteur : <http://voixdelain.fr>

ARTICLE 2 – TYPE DE PROCEDURE

Marché public de fournitures courantes et de services passé selon la procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article R.2123 du Code de la Commande Publique.

ARTICLE 3 – OBJET DU MARCHE

La présente consultation a pour objet une Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre d'un marché public global de performance (MGP) pour un projet d'aménagement d'une plaine sportive et culturelle du Creux sur la commune de Thoiry (01710). Le maître d'ouvrage souhaite être accompagné sur le plan technique et financier pour la faisabilité, le lancement et la conduite de la procédure de passation du MGP, ainsi que de l'exécution et du suivi de ce MGP. L'objectif principal de la collectivité à travers ce MGP est d'aménager une plaine sportive et culturelle d'environ 8 hectares avec une perspective de qualité des équipements et des espaces publics, de développement durable, d'optimisation des coûts de fonctionnement et de performance énergétique des bâtiments.

ARTICLE 4 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Lieu d'exécution : Commune de Thoiry.
- Le marché n'est pas alloué aux motifs que la dévolution en lots risque de rendre techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations.
- L'accord-cadre composite est conclu sans minimum et avec un maximum de 200 000 € HT.
- Variantes non autorisées.
- Le marché se décompose en une tranche ferme d'une durée de 6 mois maximum (Etudes et assistance pour la conception du programme technique détaillé, la rédaction du DCE pour l'AAPC (DCE « candidatures ») et du DCE pour l'offre du MGP (DCE « offres ») puis de trois tranches optionnelles d'une durée maximale respective de 7 mois (Assistance pour l'analyse des offres et la conduite du dialogue compétitif jusqu'à la notification du MGP) ; 20 mois (Assistance pendant la période de réalisation et réception des travaux et d'installation et de livraison des équipements.) ; et 24 mois (Assistance annuelle de suivi du MGP).
- Les prix sont établis sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres. Ils sont fermes et révisables.
- Le marché est conclu pour une durée de 57 mois (durée dérogatoire à la durée maximale de 4 ans pour les accords-cadres).
- Code NUTS : FR711
- Code CPV : 71241000-9 (Etudes de faisabilité, service de conseil, analyse).

ARTICLE 5 – DELIVRANCE DU DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur sur <http://www.voixdelain.fr>, onglet « Marchés publics ».

ARTICLE 6 – PRESENTATION DE CANDIDATURE

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires **DC1** et **DC2** (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du **DUME** (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

ARTICLE 7 – DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES

La date limite de remise des offres est le lundi 12 septembre 2022 à 12h00

Les offres devront être déposées électroniquement sur le site de la Voix de l'Ain. <http://www.voixdelain.fr>.

ARTICLE 8 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

ARTICLE 9 – SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction de trois critères, notés sur 100 et pondérés et définis comme suit dans le Règlement de consultation :

- Valeur technique : pondéré à 60 points
- Planning détaillé et délai de réalisation des prestations : pondéré à 20 points
- Prix des prestations : pondéré à 20 points

ARTICLE 10 – DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS

Le 21 juillet 2022.